

Monsieur le Président,  
La Conférence sur  
(CCPI) s'est attachée à  
est confrontée; la question  
signe et à long terme

# STATEMENT DISCOURS

SECRETARY  
OF STATE  
FOR EXTERNAL  
AFFAIRS.

SECRETÉAIRE  
D'ÉTAT AUX  
AFFAIRES  
EXTÉRIEURES.



REFERENCE

DÉCLARATION DU  
SECRETÉAIRE D'ÉTAT AUX  
AFFAIRES EXTÉRIEURES,  
L'HONORABLE DON JAMIESON,  
À LA RÉUNION MINISTÉRIELLE  
DU CONSEIL DE L'OCDE  
À PARIS LE 23 JUIN 1977

---

(TRADUCTION)

Monsieur le Président,

La Conférence sur la Coopération économique internationale (CCEI) s'est attaquée à deux des défis essentiels auxquels l'humanité est confrontée: la question énergétique et les problèmes à la fois aigus et à long terme du développement. Des succès ont été enregistrés, des efforts très sensibles ont été faits par les pays industrialisés sur les questions de développement. Ces efforts ont été reconnus et accueillis avec satisfaction par les populations de nos pays et par les pays en développement davantage en privé, ajouterai-je, que dans les déclarations publiques.

Mais il y a eu aussi des déceptions. Les pays industrialisés n'ont pas été encouragés par la réponse assez circonspecte du monde en développement aux mesures nouvelles convenues dans le cadre de la CCEI. Certains ont regretté qu'il n'ait pas été possible de s'entendre sur un mécanisme permanent de consultations en matière énergétique. De leur côté, les pays en développement ont regretté que les résultats obtenus soient restés en deçà de leurs aspirations aux changements structurels nécessaires à la création d'un nouvel ordre économique. Mais ces désappointements ne sauraient faire oublier les résultats parfaitement tangibles obtenus par la Conférence:

- Un programme de coopération et de développement en matière d'énergie pouvant servir de cadre à de futurs travaux internationaux. Ce programme comporte des mesures spécifiques visant la mise en valeur du potentiel énergétique des pays en développement.

- Des engagements visant l'accroissement des flux de l'aide au développement, un programme spécial d'action destiné à aider les pays en développement particulièrement désavantagés, et le soutien de la décennie du développement de l'infrastructure en Afrique.

- Un accord sur l'établissement d'un fonds commun et sur l'intention d'entamer des négociations concernant un nouvel arrangement international sur les céréales.

- D'autres progrès dans toute une série de domaines, allant de la constitution d'une réserve internationale de céréales pour les cas d'urgence, à l'accès des pays en développement aux marchés de capitaux.

Avant tout, je devrais indiquer que la CCEI a contribué à souligner la persistance avec laquelle les pays en développement

continuent de demander une modification structurelle du système économique international. Nous pouvons nous attendre à voir ces demandes se poursuivre et s'intensifier dans le domaine monétaire et dans les secteurs des échanges et des matières premières. Il ressort de plus en plus clairement des réunions importantes qui ont récemment eu lieu, en particulier la réunion au sommet de Downing street, que l'on perçoit nettement la nécessité de déployer de vigoureux efforts de coopération pour relever ce défi. Des signes de plus en plus nombreux témoignent que l'on reconnaît qu'une évolution est en cours et qu'elle doit se poursuivre. Je pense toutefois qu'il conviendrait dans nos travaux futurs de faire comprendre aux pays en développement qu'ils auraient tort de sous-estimer les difficultés que rencontre le monde développé. Dans une situation économique difficile, nous devons obtenir le soutien de l'opinion publique à ces changements qui, de par leur nature même, imposeront une charge supplémentaire à la population de nos pays. Je dois en outre souligner qu'il est de l'intérêt de tous les pays d'assurer la santé de l'économie mondiale. Cette santé doit être intégralement restaurée et préservée si l'on veut que le système international et les économies de nos pays puissent préserver et accroître leur capacité à répondre aux besoins du développement.

La CCEI s'inscrit maintenant dans le passé en même temps qu'elle constitue un prologue. Nous devons entrer dans une phase de mise en oeuvre et de consolidation. Il est nécessaire de donner leur forme définitive à plusieurs mesures nouvelles et de leur laisser le temps de produire leurs effets dans le système international. Pour ne citer que quelques-unes d'entre elles, l'augmentation du capital de la BIRD, l'ouverture d'une nouvelle tranche au FMI, le programme spécial d'action, l'entrée en vigueur du FIDA, les consultations en cours sur les produits de base sont autant de dispositions qu'il faut maintenant laisser mûrir. Que nul ne s'y trompe: la fin des travaux de la CCEI n'a pas créé un vide au plan international. De multiples organisations et réunions vont prochainement se consacrer aux problèmes de fond du développement: a) le fonds commun, b) le code de conduite pour le transfert de technologie et la conférence des Nations Unies sur la science et la technologie, c) une nouvelle phase de travaux intensifs aux NCM, d) la Commission sur les corporations transnationales et le Comité de l'O C D E sur les entreprises multinationales, e) la Commission Brandt dont les travaux commenceront sans doute bientôt, f) sur le front monétaire, les réunions annuelles de la banque et du fonds cet automne, g) à Manille, les problèmes touchant l'alimentation et l'agriculture sont maintenant très activement étudiés, h) la reprise de la session de l'Assemblée générale des Nations Unies au cours de laquelle seront examinés les résultats de la CCEI, et la session spéciale de la CNUCED prévue pour cet automne.

En bref, les travaux sur le front du développement se poursuivent de manière très intensive. Nous ne pensons pas qu'il serait particulièrement utile de consacrer encore de notre temps à l'analyse détaillée des résultats de la CCEI. Il est à notre avis plus nécessaire que jamais de planifier nos activités futures.

Un certain nombre de questions essentielles doivent être posées au début de cette phase de consolidation: sous quelle forme le dialogue sur l'énergie devrait-il être poursuivi? Peut-on donner une nouvelle orientation aux efforts d'aide au développement? Dans quel sens devons-nous chercher à faire évoluer nos relations avec les groupes de pays en développement? Nos cadres institutionnels contribuent-ils à la réalisation de nos objectifs dans ces domaines? Considérons d'abord la question de l'énergie. Nous ne sommes pas parvenus à nous mettre d'accord à la CCEI sur un organe représentatif restreint composé de pays industrialisés, de pays de l'OPEP et de pays en développement importateurs de pétrole pour continuer le dialogue sur l'énergie. Les discussions internationales sur les questions énergétiques se poursuivront inévitablement quelque part, ne serait-ce qu'en raison du programme international de coopération et de développement en matière d'énergie de la CCEI. Les contacts bilatéraux continueront de revêtir une importance de premier plan et nous ne devons pas oublier la contribution apportée par la CCEI au renforcement de ces contacts. Le problème essentiel est maintenant de définir la forme à donner à la mise en oeuvre multilatérale de ce programme.

Certains signes donnent à penser que l'OPEP pourrait envisager favorablement une certaine intensification des contacts entre producteurs et consommateurs par le biais de l'Agence internationale de l'énergie. C'est là une possibilité qui mérite d'être étudiée.

Il semble également probable que les travaux ultérieurs sur les questions énergétiques seront discutés lors de la reprise de la session de l'Assemblée générale des Nations Unies cet automne. Une intensification des études consacrées à l'énergie dans le cadre des Nations Unies présente deux sortes de risque. Un certain nombre d'organismes spécialisés existants se penchent déjà sur ces questions, et ils pourraient tenter de développer leurs activités dans ce domaine au point d'en arriver à un éparpillement des travaux, un alourdissement des coûts et une baisse d'efficacité. On peut citer l'AIEA, et sa capacité d'assurer des garanties que le Canada ne voudrait voir ni réduire ni diluer. Je pense également à l'ONUDI, au centre des ressources naturelles des Nations Unies, et même à l'UNESCO qui, depuis quelques années, fournit une assistance technique dans le domaine de l'énergie. Il pourrait donc être souhaitable de centraliser les activités menées aux Nations Unies sur les questions énergétiques dans le cadre d'une institution unique, mais il nous faut alors étudier avec soin si une agence spécialisée pour l'énergie, entièrement nouvelle, serait bien la formule que nous souhaitons. Je pense que nos efforts communs à ce stage devraient surtout viser à éviter de tomber dans l'un ou l'autre de ces deux extrêmes.

Les questions relatives à l'offre, à la demande et au prix de l'énergie pourraient aussi être examinées dans une Assemblée internationale de composition restreinte comme la Banque mondiale. On pourrait peut-être creuser davantage l'idée d'un groupe consultatif sur l'énergie, envisagée par les pays industrialisés à la CCEI, à l'occasion de l'accroissement futur des investissements de la Banque pour la mise en valeur de l'énergie qui a été accepté à la CCEI. La participation éventuelle de pays en développement, y compris bien entendu celle de l'OPEP, aux activités de recherche et de mise en valeur de l'énergie de l'AIE pourrait offrir une occasion analogue. A notre avis, des opérations de ce genre présenteraient plus d'attrait.

J'en arrive maintenant à l'orientation future de l'aide au développement. A la CCEI, les pays en développement ont réaffirmé qu'il leur incombait au premier chef de déployer des efforts en vue de leur propre développement. Toutefois, nous avons été un peu moins heureux lorsqu'il s'est agi de rassembler les énergies en faveur de l'idée qu'il faut couvrir les besoins humains essentiels. Nous devons faire en sorte que les avantages du développement en fait le centre de convergence des programmes d'aide au développement soient de plus en plus concentrés sur les secteurs les plus pauvres des pays en développement. Au Canada, notre politique est désormais d'orienter notre aide vers des programmes en faveur des pays les plus pauvres et, dans ces pays, en faveur de ceux qui sont les plus désavantagés. Je sais que dans cette enceinte de nombreux autres pays partagent cet objectif. Peut-être pourrions-nous utilement mettre nos énergies en commun pour faire en sorte que ce principe soit plus largement reconnu, en particulier dans les pays en développement. Nous pourrions aussi évaluer ensemble les types et les qualités des programmes qui ont le mieux contribué à la poursuite de cet objectif.

Sur la question de nos relations générales avec les pays en développement, je crois que notre Secrétaire général a opportunément indiqué la nécessité de réexaminer nos liens avec ces pays. En particulier, à mesure que le groupe de ceux dont l'industrialisation la plus avancée progressera, et que les producteurs de pétrole continueront d'accumuler des recettes, il deviendra de plus en plus nécessaire de revoir les liens existant entre les pays développés et ces groupes. Ces changements apparaissent déjà évidemment dans les relations bilatérales, mais il faudrait peut-être bien consolider de nouvelles formules à cet égard sur le plan multilatéral. Il s'agit là d'un processus qui ne sera ni rapide ni aisé. Une pleine association avec les pays de l'OCDE, d'états en développement considérés individuellement est encore lointaine. On rencontrera des problèmes de définition et de catégorie. On rencontrera des résistances dues au simple fait que les pays en développement les plus avancés ne sauraient simultanément bénéficier d'avantages destinés à des pays en développement et participer pleinement aux conseils du monde industrialisé.

Cependant, les pays de l'OCDE doivent entretenir et renforcer le mouvement d'intégration des pays en développement au système économique international. Dans ce processus, il nous faut encourager les pays moins développés à élargir le champ de leurs responsabilités. Le système international est confronté à des problèmes énormes: persistance de taux élevés d'inflation, niveaux de chômage insoutenables, graves distortions des balances de paiements, dangers de recours à des mesures protectionnistes dans le domaine des échanges, pénuries énergétiques, rôle de l'énergie nucléaire auquel s'ajoute, dans ce contexte, la question connexe de ce qu'il faut faire pour empêcher, comme nous nous le proposons, que la prolifération des armes nucléaires ne se poursuive. Il faut que dans le monde des réalités, la poursuite du dialogue avec les pays en développement reflète bien ces préoccupations.

C'est une longue route et les déceptions y sont nombreuses. Nous n'avons toutefois d'autres choix que d'agir pour améliorer la part des pays en développement. Nous, au Canada, nous sommes fiers des résultats que nous avons obtenus dans le domaine du développement et nous avons été heureux de contribuer à la direction et, j'ose l'espérer, à la réussite de la CCEI. Nous continuerons dans ce sens et nous consacrerons nos efforts à la poursuite de la lutte contre la pauvreté, la faim et l'ignorance.